

## Des services **SUR MESURE**

Nous pouvons intervenir chez vous 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, quel que soit votre besoin :

- ponctuel ou régulier,
- à partir d'une heure d'intervention,
- de jour, de nuit, la semaine ou le week-end.

**Le devis est gratuit** quelle que soit l'intervention envisagée.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

**50 %**  
de réduction fiscale

Si vous souhaitez être l'employeur de votre intervenante et bénéficier ainsi de tarifs avantageux, nous pouvons :

- **assurer la gestion administrative** de votre employée à votre place (sélection de l'intervenante, réalisation des bulletins de paie, des formalités URSSAF, etc.)
- effectuer uniquement le **recrutement** de votre employée selon vos critères de sélection.

**Agrément Qualité**  
**SAP498832849**  
**du 17/10/12**

**Accueil téléphonique :**  
**01 47 57 40 63**  
du lundi au samedi,  
de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

**Accueil du public :**  
du lundi au vendredi,  
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30  
samedi et dimanche sur rendez-vous

**Nos bureaux sont situés au :**  
52, rue Marius AUFAN  
92300 Levallois-Perret

**E-mail :** [info@letempsdaider.fr](mailto:info@letempsdaider.fr)  
**Site internet :** [www.letempsdaider.fr](http://www.letempsdaider.fr)



N° d'Agrément Qualité SAP498832849 du 17/10/12  
S.A.R.L. au capital de 10 000 euros  
498 832 849 RCS Nanterre

Vivez votre quotidien en toute sérénité  
avec



*Assistance à domicile*  
*aux personnes âgées ou dépendantes*

Service mandataire & prestataire

**01 47 57 40 63**

du lundi au samedi,  
de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

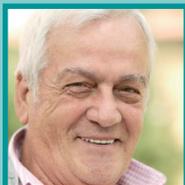
**Interventions**  
**7 jours/7**

**50 %**  
**de réduction**  
**fiscale**

**Suivi**  
**personnalisé**

Ne pas jeter sur la voie publique.

**52, rue Marius AUFAN**  
**92300 LEVALLOIS-PERRET**  
[www.letempsdaider.fr](http://www.letempsdaider.fr)



## Des professionnels à vos côtés 7 jours/7, 24 heures/24.

Nous sommes à votre écoute pour adapter nos interventions à vos attentes.



Votre auxiliaire de vie peut vous aider :

### • dans les gestes du quotidien :

le matin elle vous aide à vous lever, à vous habiller. Le soir elle vous aide à vous déshabiller et à vous coucher.

### • pour votre hygiène et votre alimentation :

elle vous assiste dans votre toilette quotidienne et veille à ce que vous conserviez une alimentation équilibrée.

### • si vous avez besoin d'être accompagné :

que ce soit pour des déplacements, des promenades, des courses ou pour vous tenir compagnie, elle est là pour que vous vous sentiez bien.

### • pour assurer votre surveillance :

elle veille sur vous de jour comme de nuit.

### • pour les tâches ménagères :

elle vous permet de conserver un intérieur toujours parfaitement propre et des vêtements soigneusement repassés.

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions !**

## Notre objectif : votre **SATISFACTION**

**Les intervenantes que nous vous proposons sont expérimentées, diplômées et attentionnées.**

- Nous convenons ensemble du profil de l'intervenante que vous recherchez,
- Nous sélectionnons votre intervenante sur questionnaire écrit et entretien oral rigoureux,
- Nous nous chargeons de toutes les formalités administratives,
- Nous travaillons en coordination avec les autres professionnels en contact avec vous (médecins, infirmières, etc.),
- Vous avez le choix de l'intervenante, de la fréquence, de la durée, du contenu et du mode d'intervention.

### Nos **REGLES D'OR**

**Professionalisme**

**Confiance**

**Respect et amabilité**

**Personnalisation**

**Bien-être**

**Ponctualité**

## Vos **AVANTAGES FINANCIERS**

Notre service agréé par l'Etat vous permet :



- de déduire **50 % du montant facturé** de votre impôt sur le revenu, dans la limite du plafond autorisé,
- de régler nos prestations par le biais de Chèques Emploi Service Universel (CESU) préfinancés,
- si vous choisissez le mode mandataire, **de bénéficier de 30 % d'exonération** des cotisations patronales de sécurité sociale.

Suivant votre âge et votre degré d'autonomie, vous pourrez également **percevoir différentes aides financières** du Conseil Général, de votre Caisse de Retraite, etc. :

- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),
- Allocation Adulte Handicapé (AAH),
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH),
- Heures d'aide ménagère.

Nous nous déplaçons chez vous pour vous présenter nos services, recueillir vos attentes, définir vos besoins et déterminer les aides que vous êtes susceptible de percevoir.

